

Après la Terminale

- [Imprimer](#) [1]
- [PDF version](#) [2]

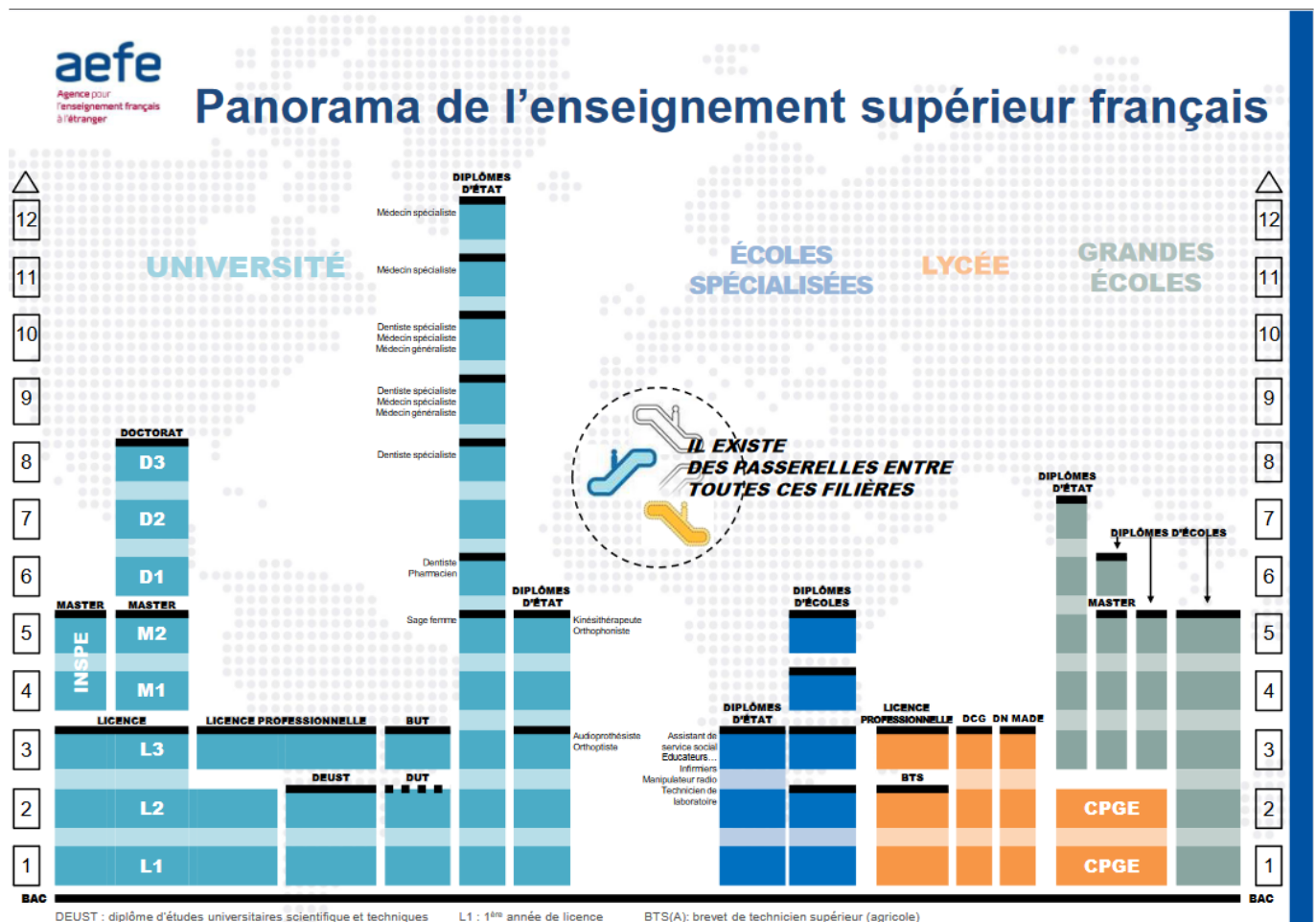


[Présentation de Campus France : "Etudes en France"](#) [3]



[Présentation de l'AEFE : Choisir l'enseignement supérieur français après le bac](#) [4]

A. Schéma de l'enseignement supérieur Français



Quelques conseils avant de s'engager dans une filière :

- se poser les bonnes questions : "Connais-toi toi-même" , (ses goûts, sa façon de travailler, sa motivation, sa capacité d'adaptation...)
- se documenter sur les filières et les métiers :
- utilisation de la documentation de l'Onisep au CDI

B. Enseignement supérieur Français

La décision de poursuite d'études après le bac est évidemment conditionnée par la filière choisie en terminale.

Utiliser la plate-forme d'information et de dialogue personnalisé avec un conseiller d'orientation pour toutes les questions qui touchent l'orientation sur www.onisep.fr [5] rechercher « mon orientation en ligne » ou également sur www.aefe.fr [6] /orientation/ cliquer sur monorientationenligne.fr
Deux grands itinéraires possibles :

Etudes courtes : 2 ans

- **BTS** : brevet de technicien supérieur (débouché privilégié des bacs technologiques)
- **DUT** : diplôme universitaire et technologique
- **DEUST** : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

Après DUT ou DEUST, possibilité de poursuivre. Plus difficile après un BTS. Accès aux licences professionnelles.

Etudes longues : 4 à 5 ans voire plus ...

- universités : Licence (en 3 ans) et Master (en 5 ans)
- classes préparatoires aux grandes écoles (en 2 ans)
- sciences politiques (cursus en 5 ans) : entrée sur concours à Bac+0, Bac+1 ou Bac+3
- écoles de commerce ou d'ingénieurs accessibles sur concours après le baccalauréat
- écoles spécialisées (art, architecture, paramédical, social etc.) : accès sur dossier ou sur examen.

C. Procédure d'admission

La nouvelle plateforme, destinée à remplacer depuis janvier 2018 Admission Post Bac (APB), qui permet aux élèves de candidater à des formations post-bac en France, s'appelle « **Parcoursup** ». Attention : toutes les écoles et les institutions offrant des cursus d'études post-bac ne sont pas sur cette plate-forme, vous devez vérifier selon votre projet.

Parcoursup ouvre au mois de janvier, les élèves déposent leurs vœux entre janvier et mars. Ils formulent jusqu'à 10 vœux maximum non hiérarchisés. Des avis de l'équipe pédagogique et de la direction sur ces vœux sont émis jusque fin mars.

- Pour consulter le calendrier Parcoursup, [cliquez ici](#) [7].
- Pour consulter le diaporama d'information sur la plateforme Parcoursup, [cliquez ici](#) [8].
- Pour consulter le diaporama proposant une simulation des choix possibles en fonction des réponses obtenues par Parcoursup, [cliquez ici](#). [9]
- Pour consulter la fiche pratique sur les vœux multiples, cliquez [ici](#) [10].
- Pour consulter la fiche pratique sur le PACES « Ile-de-France », 1ère année commune des études de la santé, cliquez [ici](#) [11].
- Pour consulter la fiche pratique d'aide à la rédaction de la candidature motivée, cliquez [ici](#) [12].

Dialogue avec les familles et avec l'élève :

Fiches «Avenir »

- 1er trimestre : La fiche dialogue 1 est remise aux élèves, expression des 1ers souhaits de l'élève, en retour le conseil de classe émet des conseils
- 2ème trimestre : La fiche dialogue 2 sera remise aux élèves, à partir des vœux renseignés sur la plateforme. Chaque professeur et le conseil de classe donneront une appréciation pour chaque vœu. A partir de ces appréciations le proviseur/proviseur-adjoint formulera un avis sur chaque vœu.

Affectation

- Sur la plateforme, les lycéens reçoivent les réponses à leurs demandes les unes après les autres
- Le lycéen ne conserve jamais deux réponses positives en même temps => Il élimine au fur et mesure les choix qui ne l'intéressent pas pour ne conserver que son préféré.
- Le lycéen ne renonce pas aux vœux en attente

Donc à partir de la mi-mai, les élèves pourront répondre aux propositions qui leurs seront faites "oui", "oui mais" ou "non", et le processus se déroulera au fil de l'eau, au fur et à mesure que les places se libéreront.

Une psychologue de l'éducation nationale (conseillère d'orientation) de l'Académie de Grenoble est présente dans l'établissement dans au mois de février. Les parents et les élèves seront informés pour la prise de rendez-vous et l'annonce des réunions d'information.

Le forum des métiers du LFHED se déroule au mois de février et est généralement suivi le lendemain à l'IFG à Campus France d'un forum des formations.

D. Sitographie

- www.onisep.fr [13]
- www.letudiant.fr [14]
- www.letudiant.gouv.fr [15]
- www.monorientationenligne.fr [16] (Service d'aide personnalisé à l'orientation. Des conseillers de l'Onisep répondent à des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers par téléphone, chat ou mail . Un accès spécifique a été prévu pour les élèves et les familles des établissements appartenant au réseau AEFÉ.).
- <http://www.aefe.fr/tous-publics/orientation/ressources-professionnelles/boite-outils> [17].
- Et fiche sitographie de l'AEFE :
http://www.aefe.fr/sites/default/files/3_Sitographie_en_orientation.pdf [18]
- Vous pouvez également consulter sur le site de l'AEFE, la revue "Etudier en France après le baccalauréat" (version 2018) :
http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/brochure_aefe_campus_france_etudier_en_france_2018.pdf [19]

E. Ressources Documentaires au CDI

1 - Le Kiosque de l'ONISEP

Il propose 19 thématiques facilement identifiables (secteurs professionnels, généralités d'études, filières, documents équipes éducatives).

2 - Les logiciels GPO collège (logiciel de sensibilisation à l'orientation) et **GPO lycée** (logiciel d'aide au choix de l'orientation) installés sur les ordinateurs du CDI.

3 - Brochures envoyées par des Etablissements de l'Enseignement Supérieur (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, classes prépa, filières originales des universités).

4 - Le lycée possède un droit d'accès à « **Bibliomisep** », logiciel d'aide à l'orientation qui est installé

sur l'ordinateur du coin orientation du CDI et sur les autres ordinateurs du CDI.

« Biblionisep » est un espace de consultation en ligne toujours actualisé offrant 70 publications de l'ONISEP (métiers, formations, secteurs professionnels). Les publications sont classées par secteurs professionnels et domaines de formation : sciences/technologies, économie/commerce/gestion... Elles sont « feuilletables » au format flipbook, un format de livre numérique destiné à la lecture sur ordinateur, présentent un sommaire cliquable, un moteur de recherche par mot-clé, la possibilité d'imprimer des extraits.

Source URL: <https://lfh.edu.gr/apres-la-terminale-orientation-secondaire>

Liens

[1] <https://lfh.edu.gr/print/92> [2] <https://lfh.edu.gr/printpdf/92> [3] https://lfh.edu.gr/sites/default/files/presentation_etudes_en_france_de_campus_france_0.pdf [4] https://lfh.edu.gr/sites/default/files/novembre_2020_choisir_lenseignement_superieur_francais_2021.pdf [5] <http://www.onisep.fr> [6] <http://www.aefe.fr> [7] https://lfh.edu.gr/sites/default/files/parcoursup-2020-a3-vd-_1200381.pdf [8] https://lfh.edu.gr/sites/default/files/1-2018-01-22-diaporama_aefe_parcoursup_2018_version-integrale_0.ppsx [9] https://lfh.edu.gr/sites/default/files/2-simulation_parcoursup_2018.ppsx_23.01.18.ppsx [10] <https://lfh.edu.gr/sites/default/files/fiche-4-les-voeux-multiples.pdf> [11] https://lfh.edu.gr/sites/default/files/fiche-10-pace_idf_vdef.pdf [12] https://lfh.edu.gr/sites/default/files/fiche-11-projet-de-formation-motive_8760601_0.pdf [13] <http://www.onisep.fr/> [14] <http://www.letudiant.fr/> [15] <http://www.letudiant.gouv.fr> [16] <http://www.monorientationenligne.fr/> [17] <http://www.aefe.fr/tous-publics/orientation/ressources-professionnelles/boite-outils> [18] http://www.aefe.fr/sites/default/files/3_Sitographie_en_orientation.pdf [19] http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/brochure_aefe_campus_france_etudier_en_france_2018.pdf